

## Réunion CSE n° 7



### Vos représentants vous informent



Cette réunion s'est déroulée en présentiel, le 30 juillet 2020 à Strasbourg.

Pour répondre aux déclarations liminaires des organisations syndicales, M<sup>me</sup> la Présidente de CSE explique que la crise a un impact sur Voyages mais que les clients « **loisir** » reviennent dans les trains. L'inconnue reste la reprise des clients « **pro** » à la rentrée. Elle déclare de plus :

- ✓ Ne pas être au courant des **plans de relance**, ni du retour des **trains de nuit** annoncé par le Gouvernement.
- ✓ Concernant le volet « **Classification et Rémunération** », ne pas savoir si les négociations seront réouvertes plus tard.



### Le Bar

- ✓ Avoir la confirmation qu'actuellement, on peut acheter au **bar** mais pas se restaurer dans cette voiture.
- ✓ Concernant le **dispositif d'agent(s) en isolement**, il est maintenu sur le périmètre en attendant que le Gouvernement statue. Elle ajoute que l'agent devra aller consulter la médecine du travail pour sa reprise.
- ✓ Il y aura une expérimentation dans certaines gares du périmètre de « **bornes Santé** » pour que les voyageurs puissent, sur le volontariat, prendre leur température (déclenchement à 38,5°C) comme à Paris gare de Lyon.

⇒ Les Elus déclarent que les voyageurs avec de la **température** devraient être interdits à la montée du train. M<sup>me</sup> la Présidente répond qu'on ne sait pas s'ils ont le Covid-19 et que cela doit rester du volontariat. Ils déclarent également que la SNCF copie l'aérien et demandent plus d'**effectif sur le terrain**.



L'**UNSA-Ferroviaire** demande pourquoi l'entreprise ne se dote pas de moyens légaux pour **interdire l'accès** aux trains aux voyageurs fiévreux. Nous déplorons que l'entreprise cherche l'image **sans se donner les moyens**. Pourquoi une expérimentation ? Si cela fonctionne dans l'aérien alors **cela doit être transposable** au train.

Les Elus demandent la procédure à appliquer lorsqu'un passager, souvent Allemand, présente une **attestation** pour ne pas porter de masque ? La présidente n'en a pas connaissance et ne peut pas donner de réponse immédiate.

**L'UNSA-Ferroviaire** répond qu'il y a pourtant une note de la Direction qui est sortie où il est stipulé clairement qu'il faut mettre une visière.



⇒ Les Elus demandent donc à ce que les voyageurs qui possèdent ce genre de certificat **soient informés correctement** sur leurs obligations sur le territoire français.

#### Ouverture de l'ordre du jour :

- ✓ Approbation des PV.
- ✓ Présentation du projet d'évolution du **RCAD de Paris-Est** par le M<sub>r</sub> le Directeur Services.

Il déclare qu'il y a une baisse d'activité constante en **faveur du digital** et que les **10 agents** concernés par ce projet sont actuellement sous-employés.

⇒ Les Elus déclarent que la SNCF reste un **service public** qui se doit de distribuer à toutes les personnes le même service, y compris à celles n'ayant pas de connexion internet.

M<sub>r</sub> le Directeur Services déclare qu'il y a eu des entretiens exploratoires et qu'il y aura en parallèle des entretiens d'orientation, le tout encadré par le MRH00201 (document de référence pour l'activité **Envoi A Domicile**).

⇒ Les Elus se plaignent de n'avoir eu **aucune information** en CSE.



**L'UNSA-Ferroviaire** demande que les RH proposent aux agents des **postes en priorité à la SNCF** plutôt que des postes hors entreprise, afin de continuer leur **parcours professionnel** au sein de l'entreprise. La dématérialisation a été imposée par la SNCF et non pas par choix du client. D'ailleurs faire du 100% digital, c'est en contradiction avec le discours de notre Président Directeur Général qui, il y a quasiment 1 an, voulait continuer à envoyer les billets à domicile.

**L'UNSA-Ferroviaire** revendique l'importance d'**offrir plus de possibilité d'achat** au client.

#### ✓ Nomination du médecin du travail :

Cabinet  
médical



La Direction explique que suite au départ en retraite d'un docteur, les agents seront répartis sur d'autres médecins et il n'y aura plus qu'un seul médecin à Strasbourg.

⇒ Les Elus craignent qu'en augmentant le nombre d'agents par médecin, ces derniers soient surchargés.

M<sup>me</sup> la Présidente répond qu'il y a une volonté d'augmenter le nombre d'agent par médecin afin de se rapprocher de la médecine du travail « hors SNCF », c'est-à-dire 2000 agents par médecin.

**L'UNSA-Ferroviaire** regrette cette volonté d'aligner / uniformiser notre médecine du travail à celle du privé, sous-entendant que nos médecins ne travaillent pas assez.

**Vote à bulletin secret pour la nomination : 13 POUR – 1 CONTRE**



#### ✓ Compte rendu du bureau :

La Secrétaire du CSE explique qu'il y a été débattu les questions de **Covid-19**, de la **discrimination syndicale** et de la proposition de choisir d'autres dates pour tenir une réunion CSE sur la **présentation des comptes**.

⇒ Les Elus demandent qu'une information leur soit délivrée au CSE concernant la fermeture de la rampe qui se situe à la voie 30 de Paris-Est et qu'utilisent les prestataires.

⇒ Les Elus déclarent qu'il y a encore des **problèmes pour se rendre au foyer Orfea de Magenta**.

Un tract **UNSA-Ferroviaire** concernant ce sujet en particulier vous sera **distribué dans les prochains jours** : il y sera question de **rappeler les consignes** prévues, de vous faire part de notre **demande faite** à l'entreprise pour qu'elle prenne contact avec les **pouvoirs publics** afin d'assurer la sécurité de ses salariés et d'explorer des **solutions pérennes** pour qu'enfin cessent ces incivilités et ces agressions.

**Concernant l'accident de talus :**

M<sup>me</sup> la Présidente déclare qu'il y a eu des **capteurs d'installés** sur les talus de 4 zones et qu'il y aura des **limitations de vitesse** lors de la réouverture LGV prévue le 27 septembre 2020. Cela entrainera de facto un allongement du temps de parcours de **10 minutes**. La direction concède ne toujours pas connaître la raison de ce glissement. La CSSCT sera avertie lorsqu'il y aura d'autres éléments.

L'**UNSA-Ferroviaire** redemande la création d'une **instance commune Réseau et Voyageurs** sur le sujet afin d'avoir un niveau d'information suffisant.



Si vous souhaitez recevoir nos informations, visitez notre [Site UNSA-Ferroviaire Lorraine](#) ou abonnez-vous à notre page [l'UNSA-Ferroviaire sur Facebook](#). Vous pouvez poser vos questions en laissant vos coordonnées au [Syndicat UNSA-Ferroviaire Voyageurs Lorraine](#).

**Continuez à faire remonter vos interrogations à vos **RPX UNSA** locaux, ils sont à votre écoute, cela permet d'alimenter les débats tout en suivant l'actualité du terrain de très près.**

## ***RPX UNSA-Ferroviaire de l'ESV Lorraine***

**BONNEFOY Romain**  
06.84.75.22.56

**BERTHIER Laurent**  
07.87.36.14.57

**MARTZLOFF Eddy**  
06.79.13.27.44